

Le district de Kweneng est situé dans le sud-est du Botswana. Il est limitrophe du district Central au nord-est, du district de Kgatleng à l'est, du district du Sud-Est au sud-est, du district du Sud au sud, du district de Kgalagadi à l'ouest et du district de Ghanzi au nord. Le district est géré par une administration de district et un conseil de district qui sont responsables de l'administration locale. Le siège du gouvernement du district est Molepolole.*

Le conseil du district de Kweneng (KwDC), par l'intermédiaire de son service de Santé publique, est responsable de la gestion des déchets solides dans le district. KwDC fournit des services de collecte et d'élimination des déchets dans certaines parties du district. Dans d'autres parties du district, les déchets solides sont collectés par des opérateurs privés, dans le cadre d'un contrat de franchise avec KwDC. Dans le district, il y a une installation d'incinération (uniquement pour les déchets médicaux) et un centre d'enfouissement technique situé à 30 kilomètres du centre du district. Le site d'élimination est une décharge régionale, c'est-à-dire que les déchets solides du district de Kweneng ainsi que ceux d'autres districts environnants, y compris provenant de la capitale Gaborone, sont éliminés dans cette décharge.

Source : * Wikipédia, District de Kweneng, consulté le 15 avril 2019, <https://en.wikipedia.org/wiki/Kweneng_District>

Informations de base

Population	726 056 (2017)
Croissance de la population (% annuel)	N/A
Superficie (kilomètres carrés)*	35 890
Climat	Chaud, semi-aride
Principales industries*	Agriculture, exploitation minière, construction
Monnaie**	1 USD = 10,65 BWP (Pula botswanais) (août 2018)

Sources : * Wikipédia, District de Kweneng, consulté le 15 avril 2019, <https://en.wikipedia.org/wiki/Kweneng_District>

** Cuex.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système institutionnel	
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Loi sur la gestion des déchets (1998).
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● Actuellement, il n'y a pas de plan de gestion des déchets.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● KwDC fournit des services de balayage, de collecte et d'élimination des déchets. ● Des opérateurs privés, dans le cadre de contrats de franchise avec KwDC, collectent et éliminent les déchets solides de certaines parties du district. ● Parmi les autres institutions impliquées dans la GDS figurent : <ul style="list-style-type: none"> » Le ministère de l'Environnement, de la Conservation des ressources naturelles et du Tourisme : responsable de la formulation des politiques en matière de GDS ; » Le département de la Gestion des déchets et de la Lutte contre la pollution : responsable de la formulation des politiques en matière de GDS et de l'agrément des opérateurs. ● Le conseil s'est associé au conseil municipal de Gaborone pour exploiter la décharge régionale de Kweneng.
Système technique	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Environ 87 719,17 tonnes de déchets sont générées par an (estimation basée sur un taux de 0,3 kg/personne/jour et une population de 726 056 habitants). ● La composition des déchets collectés est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> » Déchets alimentaires 2,2 % ; plastiques 42,2 % ; papiers 30,8 % ; textiles 4,8 % ; bois 8,2 % ; caoutchouc, cuir 0,7 % ; métal 4,8 % ; verre 4,6 % ; autres 1,7 %.
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> ● La quantité de déchets collectés sur le site d'élimination est de 87 719 tonnes/an (240 tonnes/jour). Remarque : KwDC exploite une décharge régionale. ● Il y a 9 stations de transfert. ● Le conseil utilise les véhicules suivants pour le service : <ul style="list-style-type: none"> » 4 bennes tasseuses d'une capacité de 9 m³, 2 bennes tasseuses d'une capacité de 12 m³ et 2 bennes tasseuses d'une capacité de 15 m³. En outre, le conseil dispose de deux camions à chargement par le haut, l'un d'une capacité de 5 m³ et l'autre d'une capacité de 8 m³. ● Les franchisés utilisent 7 camions (camions à plate-forme).
Traitement intermédiaire / Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> ● Il y a une usine d'incinération. Emplacement : 24° 29' 00" S, 25° 42' 43" E. ● L'usine a une capacité de 3,2 tonnes/jour. ● Un total de 0,83 tonne/jour est livré à l'installation.

Rubrique	Présentation générale
Élimination finale	<ul style="list-style-type: none"> ● Il y a un site d'élimination finale. Emplacement : 24° 29' 03" S, 25° 42' 44" E. ● Le site d'élimination est situé à 30 km du centre du district. ● 87 719 tonnes/an y sont éliminées. ● La décharge a été conçue pour traiter 65 000 tonnes/an. ● Le site dispose des équipements suivants : <ul style="list-style-type: none"> » Membrane, tuyau de collecte des lixiviats, digue, installation de traitement des lixiviats, pont-bascule, portail, clôture, drainage pour empêcher l'eau de pluie d'entrer dans la zone d'élimination des déchets, surveillance des forages et coupe-pneus. ● Sur le site d'élimination, les déchets sont compactés et recouverts de terre.
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Le conseil facture une redevance mensuelle pour la collecte des déchets : les frais sont de 10 BWP/mois pour un sac de 80 L et 20 BWP/mois pour un bac de 210 L. ● Le conseil facture également des frais de déversement pour chaque catégorie de déchet, par exemple 40 BWP/tonne pour les déchets ménagers. ● Le conseil perçoit 9 325 000 BWP/an de recettes. ● Le total des dépenses s'élève à 4 066 000 BWP/an. ● Remarque : les montants totaux de recettes et de dépenses ne concernent pas uniquement la GDS.
Considérations environnementales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> ● Le conseil a une politique de soutien des prestataires de petite et moyenne taille qui fournissent des services de traitement des déchets. ● Les communautés sont informées de la bonne manière de gérer les déchets et de la nécessité de payer les services de collecte des déchets par le biais de réunions publiques et de dépliants.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● JICA : coopération à travers la participation citoyenne et le transfert de compétences et de connaissances.
Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)	<ul style="list-style-type: none"> ● Perception des recettes. ● Capacité du personnel en matière de GDS. ● Système de tri et de recyclage des déchets.

Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets*

Flux des déchets	Quantité** (tonnes/jour)	Remarques
① Production de déchets	N/A	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	240	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	240	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	0,75	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	0,21	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	N/A	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	1,28	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	239	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

** Les chiffres incluent des valeurs estimées.

Emplacement des installations de gestion des déchets et photos associées



Pont-bascule



Étang de lixiviat



Zone d'enfouissement



Incinérateurs



Zone pour les pneus



Coupe-pneus



Benne tasseuse



Charrette à âne en zone rurale



Ferraille



Site d'élimination finale (coordonnées : 24° 29' 03" S, 25° 42' 44" E)